



AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
TRANSPARENCE - EQUITE - PROBITE

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 048/2026

A L'INSTITUT MIHAJLO PUPIN DOO BELGRADE (ZVEZDARA).

Après avoir reçu le contrat du marché n° ACGT/DG/CGPMP/MF/AOI/31/2022, conclu avec l'Agence congolaise des Grands Travaux (ACGT), pour un montant total hors taxe dollars américains deux millions deux cent quarante-sept mille huit cent soixante, septante-deux centimes (USD 2 247 860,72) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains quinze mille sept cent trente-cinq, trois centimes (USD 15 735,03), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 10/02/2026



Directeur Administratif et Financier

Secrétaire de l'Etablissement

Directeur Général

0000048